Zones urbaines

U Zone urbaine de densité faible
(constructions soumises à l'établissement de l'assainissement collectif)

Ue Secteurs réservé aux équipements publics

Zones à urbaniser

AU Zone destinée à être urbanisée à long terme
(constructions soumises à l'établissement de l'assainissement collectif)

Zones agricoles

A Zone agricole

Zones naturelles

N Zone naturelle

Ni Secteurs présentant un caractère inondable

Emplacement réservé

Espace Boisé Classé (article L130-1 CU)

Elément naturel surfacique (bois,parc,verger) identifié comme élément remarquable (article L123-1-5-7 CU)

Elément naturel linéaire (haie, alignement d'arbres, talus) identifié comme élément remarquable (article L123-1-5-7 CU)

Elément naturel isolé (mare) identifié comme élément remarquable (article L123-1-5-7 CU)

Elément bâti linéaire (mur, muret) identifié comme élément remarquable (article L123-1-5-7 CU)

Elément bâti identifié comme élément remarquable (article L123-1-5-7 CU)

Petit bâti (puit, lavoir, calvaire) identifié comme élément remarquable (article L123-1-5-7 CU)

Captage (Arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique du 07/07/1987, modifié par arrêté préfectoral du 22/12/2006)

Périmètre de protection immédiat

Zone non aedificandi

Périmètre de protection rapproché

Périmètre de protection éloigné

Emplacements réservés

Numéro	Objet	Superficie approximative	Bénéficiaire
1	Aménagement des accotements du chemin et création d'une haie	4752 m²	commune
2	Aménagement des accotements du chemin et création d'une haie	943 m²	commune
3	Chemin (largeur 6 mètres)	4072 m²	commune
4	Aménagement/sécurisation de carrefour	327 m²	commune
5	Aménagement/sécurisation de carrefour	429 m²	commune
6	Aménagement/sécurisation de carrefour	429 m²	commune
7	Aire de retournement (mise en impasse de la rue du Château d'eau) et aménagements	2587 m²	commune
8	Chemin (largeur 6 mètres)	1031 m²	commune
9	Chemin (largeur 8 mètres)	3824 m²	commune
10	Chemin	1018 m²	commune
11	Aménagement/sécurisation de carrefour	1063 m²	commune
12	Aménagement/sécurisation de carrefour	814 m²	commune
13	Désenclavement de parcelle	12 m²	commune
14	Aménagement du cimetière	8084 m²	commune
15	Dégagement de visibilité, aménagement et sécurisation des carrefours (bande d'une largeur de 3 mètres)	248 m²	commune
16	Elargissement/sécurisation de virage	176 m2	commune
17	Elargissement RD 37 et aménagement du carrefour avec la RD 37a	4088 m2	conseil général
18	Aménagement des abords de la maison des associations (bande d'une largeur de 10 mètres)	467 m2	commune

Département du Calvados

Commune de

JANVILLE

Plan Local d'Urbanisme

Révision du POS et transformation en PLU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

Réglement Graphique

Echelle : 1/2 500 ème

PACT ARIM des Pays Normands
8 Bd du Général Weygand - 14053 CAEN CEDEX 04
Tél : 02.31.86.70.50 - Fax : 02.31.86.00.74
www.pactarim.fr - contact@pactarim.fr

4.1

COMMUNE DE TROARN

Cne DE TROARN

COMMUNE DE SAINT - PIERRE - DU - JONQUET

COMMUNE DE SAINT-PAIR

COMMUNE DE SAINT-PAIR-DU-JONQUET

COMMUNE DE VIMONT

Cne D'ARGENCES

LE GRAND MARAIS

LA GRANDE FERME

FERME AUX BONNEMENTS

COUR DU MESNIL

CARREFOUR DE LA RUE HAUTE

LE CHATEAU

LA FERME PLANTEE

RUE HAUTE

BRUYERE DE CALLEVILLE

CALLEVILLE

LE PLAIN

PONTS DE JANVILLE

LES BRUYERES

LA FOLIE

LES GRANDES BRUYERES

LA RAMEE

PONT DE LA RAMEE

0A

0B

50 0 50 100 150 200 250 m